## COMMUNICATIONS

**ROUBAIX. — Grande Harmonie.** — Vendredi 4 juin, à 20 h., répétition générale étude de nouveaux morceaux en vue des prochains concerts.

**— Fanfare Solistre.** — Répétition vendredi 4, à 20 h. Instrument pour la fête du Club Hippique de dimanche prochain.

**— Orphéon des Anciens Combattants.** Bière, café Dubus, rue du Chemin-de-Fer. — Jeudi 3, à 19 h. 30, répétition.

**— Triage de déchets.** — Réunion ce soir jeudi à 19 h., au « Jean de Bart », à la Tossée.

**— Tricoteuses et tisserandes** pour robes et draperies, réunion dimanche 6 juin, à 9 h. 30, 75, boulevard de Belfort.

**— Cordonnier et dresseur.** — Réunion dimanche 6 juin, à 10 h., assemblée Delaunay, angle rues du Collège et Grand'Rue.

**TOURCOING. — Syndical des cuirs et peaux.** — Tous les ouvriers et ouvrières en chaussures, s'adressant à des semelles, cordonniers, chamaraudes, ainsi que les manœuvres corroyeurs, cylindreurs et tous ceux travaillant dans la fabrication des cuirs industriels, sont invités à assister à la réunion qui aura lieu au siège, 188, rue de la Clé, Maison du Peuple, à 6 h. 30 du soir, le vendredi 4 juin.

# LA VIE SPORTIVE

### ATHLÉTISME

**ROUBAIX. — Racing-Club.** — La Commission de Sports Athlétiques invite tous ses membres du Racing à l'entraînement que aura lieu ce soir à partir de 6 heures, au parc Jean Dubrulle, sous la direction du maître Georges Gaston.

**TOURCOING. — Union Sportive Tourquennoise.** — Aujourd'hui jeudi, à 6 h. 30, entraînement rue de Gand.

### HIPPISME

**LES COURSES AU TREMBLAY du 2 juin**

**Prix Fraudaint.** — 1. Chevron (Martin), gag. pel., 47.50, pl., 15.00; 2. Bucmolette (Pallasse), pl., 15.50; Bugeonville (Allemand), pl., 20.00. — Non placés: M. des Prémes, Alsance Sacrée, Provocation, Validée, Amy, Sainte-Once, Sandous, Park, Popularity, Millbourg, Oulembaere, (Colombette revie remboursée).

**Prix Brienne.** — 1. (Ist up Quicly (Lamoure), gag. pel., 32.50, pl., 16.00; 2. Mérite (Pallasse), pl., 16.00, Lady Gray (Rovillon), pl., 28.00. — Non placés: Sunny, Chamade, Hêtres Prouilly, Brisiet, Nibla, Mélaing.

**Prix de Fresnes Tivrar.** — 1. Mailly (Sharpe), gag. pel., 18.00, pl., 18.00; 2. Reine des Bois (Sarro), pl., 13.50; 3. Vala (Mme Oak), pl., 13.00. — Non placés: Landremont, Monte Barte, Russlang, Cloche d'Or, Oreanad, Ottie II.

**Prix de Belleralle.** — 1. Rapin (Sharpe), gag. pel., 18.00, pl., 17.00; 2. Lady Isle (Lamoure), pl., 13.50; 3. Mon Régnin (Sarro). — Non placés: Carola, Princesse of Thule.

**Prix de la Thiloude.** — Dead heat: 1. Ballad (Maldon), gag. pel., 25.00, pl., 23.00; Pilala (Lamoure), gag. pel., 43.00, pl., 43.00; 3. Lagune (Allemand). — Non placés: Gloire de Lorraine, Romanin.

**Prix Saint-Cyr.** — 1. Chef Chef (Hobbs), gag. pel., 21.00, pl., 16.00; 2. La Couleuvre (Mars), pl., 25.00; 3. Chambre Ardente (Allemand). — Non placés: Priestus, Rose Grise.


**IL FAUT COMBATTRE LE MAL A SA SOURCE**

Nous n'ignorons plus d'où proviennent les multiples affections de la peau qui affligent un si grand nombre de personnes. Il est une chose bien simple à retenir : un épiderme malade est l'indice d'un sang malade, un sang malade provient de **mauvaises digestions et de constipation.**

**LA PILULE DE SANTÉ WALTER** en est le vrai remède infaillible, d'une fidélité éprouvée qui rendra le sang pur et fera disparaître boutons, eczémas, dartres, etc...

La boîte : 2 fr. 20 (impôt compris)

Ph^ie du Progrès, 103, Grande-Rue.

Ph^ie du Fresnoy, rue du Fresnoy, Roubaix. 507


## BOURSE DE LILLE

du 3 juin 1920

En hausse : Azotes, de 4440 à 4580; Aniin, de 13.500 à 13.800; Bécheur, de 12.500 à 12.850; Sos Bethune, de 594 à 610; Blanzy, de 1805 à 1844; Bruay, de 3070 à 3150; Carvin, de 1100 à 1115; Escarpelle de 1245 à 1246; Ferfay, de 1844 à 1845; Lens, de 1405 à 1430; Nord Lens, de 190 à 192; Lièvin, de 4090 à 4190; Liévin, de 1590 à 1610; Marles 20 p. c., de 4005 à 4005; Nord d'Alais, de 123 à 125; Ostricourt, de 914 à 925; Vendin-les Bethune, de 418 à 420.

Boutenari (part), de 2430 à 2475; Dabrowa (act.), de 1400 à 1580; Grabowska (act.), de 1215 à 1300; (part), de 2700 à 2500; Karpatkas (act.), de 1195 à 1272; (part), de 19.500 à 19.500; Pelaus (act.), de 550 à 570; Potak, de 795 à 800; Wanbourg (act.), de 1120 à 1149; (part), de 500 à 550; Zagors (act.), de 405 à 435; (part), de 559 à 560.

Peuflète, de 179 à 180; Chantiers de France, de 885 à 844; Denain-Anzin, de 2750 à 2800; Arbel, de 1090 à 1200; Constructions d'Arras, de 450 à 451; Ververie Industrielle, de 1060 à 1295; Matériel de Transports, de 700 à 705.

En baisse : Ouvrières, de 2749 à 2690; Dourges, de 660 à 670; Pilaos, de 190 à 190; Bois Liévin, de 175 à 178; Marles 10 p.c., de 7900 à 7900; 20e Marles 70 p.c., de 406 à 410; Meurchin, de 2170 à 2150; Thivencelles, de 4140 à 4070; Vicoigne, de 3601 à 3600; 10e Vicoigne, de 401 à 400.

Bordeni (act.), de 605 à 585; Boréeni (part), de 1040 à 1050; Bustenari (act.), de 1430 à 1420; Dabrowa (part), de 21.950 à 21.800; Omnium (part), de 9005 à 8800.

Artésiens de France, de 1140 à 1130; Sagelle-Maubeuge (ens.), de 2745 à 2685; Comptoir Industriel Linière, de 1749 à 1705; Kuhmann, de 1680 à 1526.

Stettinoises : Albi (part), à 1175; Fives Lille, à 2100; Omnium (ens.), à 1750.

**MARCHÉ DES CHANGES A L'ETRANGER**

Londres : Sur Paris, 60.475; sur Belgique, 48.575; sur bons banques, 6 23/32; prêts à court terme, 5 ½.

Alexandrie : 97 ½.

New-York : Sur Paris, 12.45; sur Londres, 337; câbles transfert, 392.50; sur Bruxelles, 12.37.

Genève : Sur Paris, 42.45; sur Belgique, 21.62; sur Londres, 25.50.

Amsterdam : Sur Paris, 21.65; sur Londres, 10.04; sur Belgique, 52.25.

Bruxelles : Sur Paris, 95.75; sur Londres, 48.70; sur Hollande, 206.50; décembre, 204; janvier, 203; février, 198; mars, 194.95 avril, 192.50; mai, 192.

## CONDITIONNEMENTS

**TOURCOING. — Condition publique des matières textiles.** — Entrées du 24 au 29 mai. — Laine peignée, 300.783 kil.; laine filée, 104.941 kil.; laines diverses, 351.298 kil.; coton, 17.523 kil. Total, 866.467 kil. — Conditionnements, 1.382 opér.; retirages, 332 opér.; déraisonnages, 53 opér. — Le directeur, **Arthur Bouis.**

**— Condition publique des matières textiles.** — Relevés mensuels comparatifs. — Mars 1920 : Laine peignée, 1.232.494 kil.; laine filée, 400.914 kil.; laines diverses, 269.884 kil.; coton, 53.925 kil. Total, 1.946.121 kil. — Conditionnements, 4.517 opér.; retirages, 532 opér.; déraisonnages, 136 opér.

Avril 1920 : Laine peignée, 1.017.755 kil.; laine filée, 644.542 kil.; laines diverses, 968.736 kil.; coton, 95.599 kil. Total, 2.694.546 kil. — Conditionnements, 5.165 opér.; retirages, 763 opér.; déraisonnages, 50 % opér.

Mai 1920 : Laine filée, 1.551.917 kil.; laine filée, 847.273 kil.; laines diverses, 610.978 kil.; coton, 94.587 kil. Total, 3.104.753 kil. — Conditionnements, 7.285 opér.; retirages, 1.079 opér.; déraisonnages, 127 % opér. — Le directeur, **Arthur Bouis.**

## ETATS-CIVILS

**ROUBAIX.** — Déclarations de naissances du 2 juin. — Pierre Delrue, rue Paul Bert, 5. — Marguerite Hailliez, rue du Tilleul, 130, cour Lefebvre-Bazon, 1. — Charles Leclerc, rue Ma Campagne, 103. — Lucien Saëte, rue d'Alger, 98, cour Scherpereel, 5. — Anne Fres, rue Pellart-Delormes, 46. — Emilienne Delatte, rue de Lannoy, fort Deprets, 20. — Jean Desvarts, rue des Sept-Ponts, cour Saint-Antoine, 1. — Alice Butat, rue Pellart, 160. — Louis Leplat, rue des Longues-Haies, cour Vromant, 3. — Emilienne Cadinlain, rue Beaurewart, 82.

**ALLIANCES OB.** Verspoort-Bassou, 118, r Gare, Rx, 608 1

Publications de mariages du 2 juin. — Guillaume Plet, chauffeur d'auto, rue du Moulin, 60, cour Pennel, 4, et Berthe Herbaut, soigneuse, rue de Dessin, cour Denis, 3. — Alfred Lagache, mouleur de métiers, à Tourcoing, et Aline Harion, piqueuse, rue Pascal, 14. — Jean Vanmaussart, tailleur, rue Lacroix, 72, et Marie Courtois, couturière, rue Blédah, 6. — François Henry, aiguiseur, rue des Longues-Haies, cour Bonte-Papillon, 5, et Irma Maes, soigneuse, rue des Longues-Haies, cour Bonte-Papillon, 2. — Jérome Noppe, tisserand, rue Bourgelat, 23, et Anaïs Cormaud, bobineuse, à Croix.

**ACHAT OR, ARGENT, BRILLANTS.** — Verspoort-Bassou, rue de la Gare, Roubaix. 608-2

Mariages du 2 juin. — Jean Jacquiet-Constant, chef de fabrication à Troyes, et Jeanne Deshoussets, sans profession, rue Colbert, 2. — Louis Demaisier, magnétiseur, rue de la Guinguette, cour Eaquinet, 4, et Zoé Wallaeys, rattachiste, rue de Toulouse, 27, cour Thérin. — Henri Clarisse, employé, à Tourcoing, et Nelly Delélisse, sans profession, boulevard Gambetta, 125.

Décès du 2 juin. — Simonne Lequenne, 9 ans, rue Roupré-de-l'Isle, 10. — Estelle Vergracht, 27 ans, rue de l'Immunité, 147. — Marie Maurvold, 61 ans, Grand'Rue, 264.

**WASQUEHAL.** — Publication de mariage. — Alfred Deonbry, sans profession, à Croix, et Blanche Demeulenaere, sans profession.

**WATTRELOS.** — Naissance. — Maurice Dubamel, 24, rue des Fleurs.

**LEERS.** — Naissance du 2 juin. — Blanche Rucquois, à Gibraltar Gauche, 25.

Publications de mariages. — Arthur Guévar, charron, et Florence Lerique, sans profession. — J.-B. Dubron, tisserand, et Hermance Dupeuble, tisserande. — Pierre Howel, piqueur, et Alice Deroubaix, tisserande. — Albert Kessler, commerçant, et Amanda Debreuve, sans profession. — Henri Lebeuve, tanneur, et Catherine Régard, servante.

**Mariage.** — Emile Oscuzmans, employé au chemin de fer, et Marguerite Decalonne, sans profession.

**Décès du 2 juin.** — Louis Lefebvre, boucher, et Clémence Malfait, cuisinière. — Victor Accardi, employé au chemin de fer, et Marguerite Fournier, sans profession.

**Décès du 2 juin.** — Léon Stuttard, 71 ans, rue de l'Eglise, 23.

**LYS.** — Publication de mariage du 2 juin. — Emile Van Laer, tisserand, et Alphonsine Segard, confectionneuse.

**TOURCOING.** — Naissances du 1er juin. — Marcel Vanzeche, rue de Tuan, 23. — Gaston et Roger Boeker, rue de Neuville, 33.

Naissance du 2 juin. — Marcel Vanseveren, rue de Gand, impasse Hamare.

**ALLIANCES OR CONTROLE** depuis 18 fr. Ath. Vandeplancke, 33, rue du Hale, Tourcoing. 627-1

Publications de mariages. — Emile Desbonnet, garçon boucher, rue de Bouvines, 151, et Zulmée Delplanque, employée, rue des Phalempins, 118. — Albert Dumortier, tisseur, à Tourcoing, et Célina Meyfroidt, soigneuse, à Reckem. — Emile Buin, dessinateur, à Neuville-en-Ferrain, et Alice Callewaert, tisseuse, rue Général-Boucher, 134. — Auguste Clarbondt, employé, à Roubaix, et Victorine Stillatus, soigneuse, rue des Cinq Voies, 271. — Moïse Delsalle, employé d'octroi, rue de Cymbale, 96 bis, et Hélène Bonte, couturière, rue de Vatronvin, 93. — Alfred Lagache, mouleur, rue de la Malcense, 224, et Aline Harion, piqueuse, à Roubaix. — Joseph Lemaire, tourneur-ajusteur, à Tourcoing, et Gonzalve Prix, sans profession, à Paris.

Publications de mariages. — Gaston Picavet, employé de commerce, à Tourcoing, et Marie Demorrier, corsetière, à Neuville-en-Ferrain. — Edmond Lebourt, tapissier, à Tourcoing, et Pierre Dancoisne, plâtrier, à Neuville-en-Ferrain. — Edmond Robert, mouleur en fer, rue Louis-Leloir, 30, et Germaine Brisset, sans profession, rue de la Latte, 285. — Ernest Vienne, employé de chemin de fer, rue Winoc-Chocquel, 218, et Julia Davrain, sans profession, rue Winoc-Chocquel, 218.

**Mariage.** — Alfred Nifle, employé, et Rachel Lefebvre, sans profession, rue de Wasquehal, 9.

**Décès du 2 juin.** — Joé Spiteneck, 43 ans, rue Belle-Vue, 82. — Camille Copelle, 58 ans, rue Hochard, 33. — Fernand Vienne, 2 ans, rue de Menin, cour Bourla, 3. — Alphonse Montagne, 17 ans, rue d'Outreaux, 12.

**MOUVAUX.** — Naissance. — Marie-Thérèse Vandes Bossche, carrière des Prés, 1.


La Banque MAHIEU et DESORT, 37, rue Fidèle Lebourg, Tourcoing, reçoit sans frais les souscriptions à l'Emprunt du **CREDIT NATIONAL 5 0/0 A LOTS** (huit tirages pour vingt millions de lots) Prix d'émission : 405 francs. 58022

*Apprenez rapidement et vous la* **STENO-DACTYLO**

Demandez le Programme gratuit des Établissements JARET-BUFFEREAU 103 F^e d'Armentières, ROUBAIX

**FUMEURS DE CIGARETTES!!!**

*Demandez, Insistez pour obtenir*

**LE "BLOC LOUIS"**

Ceux qui s'y connaissent ont reconnu sa Supériorité

**C'EST LE MEILLEUR**


L'un des Gérants : Alfred MESSIAEN.

Imprimerie du Journal de Roubaix, 31, Grande-Rue.

## PUBLICATIONS LEGALES & AVIS DE SOCIETES

Etude de Me Paul TIBERGHIEN, docteur en droit notaire à Tourcoing.

# Formation de Société anonyme

I.

Suivant acte sous signatures privées en date à Tourcoing, du quatorze mai mil neuf cent vingt, dont l'un des originaux est annexé à la minute d'un acte de déclaration de souscription et de versement, reçu par Me Paul DEWISME, notaire à Tourcoing, le quatorze mai mil neuf cent vingt, enregistré.

1° Monsieur Eugène TIBERGHIEN,

2° Monsieur André TOULEMONDE,

tous deux industriels, demeurant à Tourcoing,

ont établi les statuts d'une société anonyme dont la teneur suit :

Il est formé une société anonyme qui existera entre les propriétaires des titres ci-après créés et ceux qui sera régie par les lois en vigueur et les présents statuts.

La société prend la dénomination de :

## Société Immobilière du Flocon

La Société a pour objet :

Tant en France qu'à l'étranger, l'achat, la vente de terrains, d'immeubles, tant en France et notamment dans la ville de Tourcoing, l'exploitation, la gérance, la location et la sous-location d'immeubles, la construction, l'édification, la transformation de tous immeubles, en vue de les utiliser particulièrement à des usages sociaux ou de les faire servir à des buts d'intérêt général; l'achat, la construction, la location ou la vente d'installations à bon marché, la vente ou la location de jardins ouvriers, l'achat, l'exploitation et l'exploitation de toutes concessions, notamment tous immeubles.

La société pourra, en outre, généralement de toutes manière dans toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, soit par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de fusion ou autrement.

Le siège social est à Tourcoing, rue de Strasbourg, 27.

Il peut être transféré en tout autre endroit de la même ville par simple décision du Conseil d'administration et dans toute autre ville par décision de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

La durée de la société est fixée à quatre vingt-dix-neuf années, à compter du jour de sa constitution définitive sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus par les présents statuts.

Le capital social est fixé à la somme de cent cinquante mille francs, divisé en cent actions de cent cent francs chacune, toutes de numéro, entièrement libérées en espèces avant la constitution de la société.

La société est administrée par un conseil, composé de trois membres au moins et de cinq au plus, pris parmi les associés et nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

Les administrateurs doivent être propriétaires chacun d'au moins cent actions pendant la durée de leurs fonctions.

Les actions sont affectées en totalité à la garantie des pouvoirs de l'administration, même de ceux qui seraient exclusivement personnels à l'un des administrateurs. Elles sont nominatives, inaliénables, frappées d'un timbre spécial, indiquant l'immatriculation et portées dans la chaîne spéciale.

Si le Conseil est composé de moins de trois membres, les administrateurs ont la faculté de se compléter, s'ils le jugent utile pour les besoins du service et l'intérêt de la société.

Chaque année, le Conseil nomme parmi ses membres un président, qui peut toujours être réélu.

En cas d'absence, le Conseil délègue pour chaque séance, entre des membres présents, celui qui remplira les fonctions de président.

Le Conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société et faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

Il a notamment les pouvoirs suivants, lesquels sont énonciatifs et non limitatifs.

Il représente la société vis-à-vis des tiers et de toutes administrations.

Il décide du transfert du siège social en tout autre endroit de la ville de Tourcoing en conformité de l'article quatre des statuts.

Il exécute les décisions de l'assemblée générale relatives à la modification du capital et décide des propositions à faire à toutes assemblées ordinaires et extraordinaires.

Il fait les règlements de la société.

Il nomme et révoque tous les agents et employés de la société, fixe les traitements, salaires, remises et gratifications, alloue pour les autres conditions de leur admission ou de leur retraite.

Il fixe les dépenses générales d'administration, règle les approvisionnements de toutes sortes.

Il touche les sommes dues à la société et paie celles qu'elle doit.

Il souscrit, endosse, accepte, acquitte tous effets de commerce.

Il stipule sur tous traités et marchés, remplissant l'objet de la société.

Il autorise toutes acquisitions, ventes échanges et location de biens, meubles et immeubles, ainsi que tous retraits, transfert, aliénations de rentes et autres valeurs, appartenant à la société.

Il détermine le placement des fonds disponibles et règle l'emploi des fonds de réserve.

Il contracte tous emprunts avec ou sans hypothèque ou autres garanties sur les biens sociaux, par voie d'ouvertures de crédit ou autrement. Les emprunts sous forme d'émission d'obligations doivent être autorisés par l'assemblée générale des actionnaires. Toutefois, par exception, le Conseil d'administration est investi par ce présent du droit d'emprunter en une ou plusieurs fois pour le compte de la société par voie d'obligations jusqu'à concurrence de deux cent mille francs, au taux d'intérêt maximum de six pour cent sous ses conditions de remboursement que le Conseil fixera.

Il intente toutes actions judiciaires tant en demandant qu'en défendant.

Il autorise toutes cessions, transactions, compromis, désistements, tant que toutes mainlevées d'inscriptions, saisies, oppositions et autres droits sans et après paiement.

Il arrête les états de situation et les inventaires et les comptes qui doivent être soumis à l'assemblée générale des actionnaires; il statue sur tous les propositions à lui faire, arrête l'ordre du jour.

Il ne fait ouvrir tous comptes courants dans toutes maisons de banque.

Il consent et révoque tous baux et locations avec ou sans promesse de vente de biens et droits, appartenant à la société, notamment en ce qui concerne l'exploitation de tout ou partie des biens de la société, pour le temps, au prix et aux conditions qu'il jugera convenables.

Il fait toutes recherches, constructions, installations et tous travaux.

Il peut recevoir des actionnaires ou de tiers toutes sommes en compte courant pour le temps au taux d'intérêt et aux conditions qu'il jugera convenables.

Il consent toutes garanties mobilières ou immobilières sur les biens de la société.

Il forme toutes sociétés françaises ou étrangères ayant un objet conforme à la présente et concourant à leur limitation; il fait à des sociétés constituées ou à constituer tous apports en nature, stipule un droit proportionnel à la présente société, il souscrit, achète ou cède toutes les actions, obligations, parts de fondateur, parts d'intérêts et droits quelconques, il intéresse la société dans toutes participations et tous syndicats.

Enfin, le Conseil a les pouvoirs les plus étendus pour tout ce qui se rapporte au règlement des dommages de guerre en vertu de tous textes législatifs ou réglementaires et notamment de la loi du 17 avril 1919 et des décrets pris pour son exécution. Il nomme à cet effet tous experts chargés de procéder à toutes constatations, évaluations, conciliations, délégation, toutes procédures devant toutes commissions centrales et autres juridictions, solliciter toutes avances, traiter de toutes administrations et de tous tiers toutes sommes, donner toutes décharges, fournir toutes justifications, en un mot est qualifié pour faire seul et sans avoir à en référer à l'assemblée générale toutes opérations généralement quelconques, aucune exceptée, se référant au règlement des indemnités pour dommages de guerre, auxquelles peut avoir droit la société.

Le Conseil peut déléguer les pouvoirs qu'il juge convenables à un ou plusieurs administrateurs pour l'administration courante de la société et l'exécution des décisions du Conseil d'administration.

Les attributions et pouvoirs des administrateurs délégués sont déterminés par le Conseil d'administration.

Le Conseil peut, en outre, conférer des pouvoirs à telle personne que bon lui semble par mandat spécial et pour un ou plusieurs objets déterminés.

Tous les actes concernant la société, décidé par le Conseil d'administration, ainsi que les retraits de fonds et valeurs, les mandats sur les banquiers, les délégations aux délégations et les souscriptions, endos, acceptations ou acquits d'effets de commerce non compris par deux administrateurs, à moins d'une délégation spéciale du Conseil et à un seul administrateur seul à un seul administrateur ou à tout autre mandataire.

Les produits net de la société sont constitués et établis sous déduction faite de tous les frais généraux et charges sociales, ainsi que de tous amortissements et réserves jugées utiles par le Conseil d'administration.

Sur les bénéfices nets il est prélevé :

Cinq pour cent pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi.

Ce prélèvement cessa d'être obligatoire, lorsque le fonds de réserve atteint une somme égale au dixième du capital social; il reprendra son cours si la réserve vient à être entamée.

II — Suivant acte reçu par Me Paul DEWISME, notaire à Tourcoing, le quatorze mai mil neuf cent vingt, enregistré, 1° Monsieur Eugène TIBERGHIEN, industriel, 2° Monsieur André TOULEMONDE, industriel, demeurant tous deux à Tourcoing, exposaient les fondateurs de ladite société, ont déclaré que le capital de la société anonyme, dénommée « **Société Immobilière du Flocon** », s'élevant à cent cinquante mille francs, représenté par trois cents actions de cent cents francs chacune, a été entièrement souscrit.

Et qu'il a été versé par chaque souscripteur une somme égale au huitième des actions par lui souscrites, soit cent cinquante mille francs, déposée chez Monsieur Joiré, banquier à Tourcoing.

Et qu'un représente, à l'appui de cette déclaration, un état contenant les noms, prénoms, qualités et domiciles des souscripteurs, le nombre d'actions souscrites et le montant des versements effectués par chacun d'eux.

Cette pièce, restée véritable, est demeurée annexée au dit acte notarié.

III — Tout pouvoir spécial dont copie a été déposée au rang des minutes de Me Paul DEWISME, notaire à Tourcoing, suivant acte reçu par lui, le 7 mai 1920, d'une délibération prise à la date du 11 mai 1920 par l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme, dénommée « **Société Immobilière du Flocon** ».

Il appert :

**Premièrement :** Que l'assemblée générale a adopté les statuts de la société.

**Deuxièmement :** Qu'après en avoir pris connaissance, ladite assemblée a reconnu la sincérité de la déclaration de souscription et de versement faite par Messieurs Eugène TIBERGHIEN et André TOULEMONDE, fondateurs de ladite société, aux termes d'un acte reçu par Me Paul DEWISME, notaire à Tourcoing, le 14 mai 1920.

**Troisièmement :** Qu'elle a nommé comme premiers administrateurs :

1° Monsieur André TOULEMONDE, industriel, demeurant à Tourcoing, rue Victor-Hugo, n° 17-49.

2° Monsieur Eugène TIBERGHIEN, industriel, demeurant à Tourcoing, rue Chanzy, n° 25.

3° Monsieur Auguste FOLPAN, industriel, demeurant à Tourcoing, rue Montrevon, n° 8.

4° Monsieur Jean-Baptiste LEPLAT, industriel, demeurant à Tourcoing, rue Montrevon, n° 47;

5° Monsieur Paul SION-DERVILLE, industriel, demeurant à Tourcoing, rue des Carliers, n° 165.

Monsieur André TOULEMONDE a été ensuite nommé président du Conseil d'administration et administrateur délégué de ladite société.

Lesquels administrateurs ont accepté lesdites fonctions tant pour eux-mêmes que par mandataires.

**Quatrièmement :** Que l'assemblée a nommé comme commissaire Monsieur Jules DUPRECH, principal clerc de notaire, demeurant à Tourcoing, rue Desarbaud, n° 93, pour faire un rapport à l'assemblée générale sur les comptes du premier exercice social et sur la situation de la société.

Monsieur DUPRECH a accepté ces fonctions.

**Cinquièmement :** Qu'enfin l'assemblée générale a déclaré la société anonyme, dénommée « **Société Immobilière du Flocon** » définitivement constituée.

Pour extrait :

Signé : DEWISME.

« Expédition » : « Il a été « déclaration de souscription et de versement, des « actions sous seings privés « et de la liste y annexée; « de l'assemblée générale « constitutive et de son dépôt aux minutes déposées le 7 juin 1920, à chacun des greffes de la Justice de Paix du canton Sud de Tourcoing et du Tribunal de Commerce de la même ville. »

Pour mention :

Signé : DEWISME.

## Compagnie des Tramways de Roubaix et de Tourcoing

Société anonyme au capital de cinq millions de francs

Siège social :

453, Grande-Rue, à Roubaix

Siège administratif :

19, rue d'Agueseau, à Paris

## Avis de Convocation

Messieurs les Actionnaires de la **Compagnie des Tramways de Roubaix et de Tourcoing** sont convoqués à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le MARDI 29 JUIN 1920, à 17 heures et demie, rue du Faubourg Saint-Honoré, 38, à Paris.

**Ordre du jour :**

1. Rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes sur l'exercice 1919.

2. Approbation des comptes et quitus aux administrateurs.

3. Nomination d'un administrateur.

4. Fixation du dividende.

5. Nomination des commissaires des comptes et fixation de la rémunération.

6. Autorisation à donner aux administrateurs en vertu de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Tous les actionnaires de la société ont droit d'assister à cette réunion.

Messieurs les propriétaires d'actions au porteur doivent, à cet effet, déposer leurs titres cinq jours au moins avant l'assemblée, au siège social, au siège administratif ou dans les caisses des établissements de banque suivants et de leurs succursales :

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, 43, rue Caumartin, à Paris.

Crédit Lyonnais, 19, bd des Italiens, à Paris.

Crédit Commercial de France, 20, rue Lafayette, à Paris.

Comptoir National d'Escompte, 14, rue Bergère, à Paris.

Société Générale, 29, boulevard Haussmann, à Paris.

Union Française de Crédit, 6, rue de l'Arcade, à Paris.

Les certificats de dépôt devront être munis du talon de carte d'entrée.

Les actionnaires qui désireraient se faire représenter par un autre actionnaire devront donner ce dernier d'un pouvoir régulier. Les formules de pouvoir sont, à cet effet, tenues à la disposition des actionnaires.

**Le Conseil d'Administration.**

Etude de Me Eugène DUPREZ, docteur en droit, notaire à Roubaix.

Aux termes d'un acte reçu par Me DUPREZ, notaire à Roubaix, le sept mai 1920, enregistré,

M. Joseph DEVERNAY-FLAMENT, entrepreneur de constructions, demeurant à Hallain, rue du Moulin,

Et M. Henri DEVERNAY, célibataire majeur, contremaîtrisant, demeurant à Hallain, rue du Château,

Ont formé entre eux une société en nom collectif ayant pour objet l'exploitation d'un établissement de couverture-plâtrerie.

Cette société est contractée pour une durée illimitée à partir du premier janvier mil neuf cent vingt, avec faculté pour chacun des associés de faire cesser la société par périodes quinquennales, à charge par celui des associés qui voudra faire cesser la société de prévenir ses coassociés de son intention six mois à l'avance et par lettre recommandée.

Le siège social est à Hallain, rue du Château, 34 et 36.

La raison et la signature sociales sont :

**DEVERNAY-DANDET FILS**

Chacun des associés a l'usage de la signature sociale mais il ne pourra engager la société qu'autant que l'obligation sera relative aux opérations commerciales et identifiée sur les registres. En conséquence, tous billets, lettres de change et généralement tous engagements exprimant la cause pour laquelle ils auront été souscrits.

Aucun emprunt ne pourra être fait, aucune somme ne pourra être levée à découvert chez un banquier, si ce n'est du consentement et avec la signature des deux associés.

Les affaires et opérations de la société seront gérées et administrées par les deux associés, conjointement ou séparément, avec les pouvoirs les plus étendus à cet effet.

Le capital social est fixé à la somme de dix mille francs qui sera versé par les associés chacun par moitié.

Les bénéfices sociaux appartiendront aux associés chacun par moitié.

Les pertes, s'il en existe, seront supportées dans les mêmes proportions.

Une expédition dudit acte a été déposée le vingt-neuf mai mil neuf cent vingt, à chacun des greffes du Tribunal de Commerce de Tourcoing et de la Justice de Paix du canton Nord de la même ville.

Pour extrait :

Signé : DUPREZ.

Etude de Me Eugène DUPREZ, docteur en droit, notaire à Roubaix.

**CESSION DE DROITS SOCIAUX**

Suivant acte reçu par Me DUPREZ, notaire à Roubaix, le dix-neuf mai 1920, enregistré,

M. Edmond DELATTRE-MAITRE, industriel, demeurant à Hallain, rue de Lille,

A cédé et transporté à :

1° M. Gustave DELATTRE-DASSONVILLE, industriel, demeurant à Hallain, rue de Lille;

2° M. Joseph DELATTRE-ACKEIN, industriel, ingénieur des Arts et Manufactures, demeurant à Paris, avenue Rapp n° 9 bis;

Chacun pour moitié :

Tous ses droits sociaux actifs étant de un tiers, à quelque titre que ce soit, sans aucune exception ni réserve, dans la société en nom collectif :

**DELATTRE FRERES**

dont le siège est à Hallain, route de Lille, ayant pour objet l'industrie et le commerce des cuirs et produits similaires et tout ce qui s'y rattache, constituée pour une durée illimitée à partir du premier août mil neuf cent treize, avec faculté d'y mettre fin à l'expiration de chaque première période de dix ans ou de clôturer des périodes quinquennales subséquentes, suivant acte reçu par Me DUPREZ, notaire à Roubaix, le vingt-cinq juillet 1913.

Pour en jouir à compter du premier mars 1920.

Au moyen de la présente cession de droits sociaux la société en nom collectif Delattre Frères continuera d'exister entre M. Gustave Delattre-Dassonville et M. Joseph Delattre-Ackein chacun pour moitié.

Une expédition dudit acte a été déposée le vingt-neuf mai 1920, à chacun des greffes du Tribunal de Commerce de Tourcoing et de la Justice de Paix du canton Nord de la même ville.

Pour extrait :

Signé : DUPREZ.

## IMMEUBLES

**A vendre ou à louer**

Etude de Me Amédée DECHANGE, notaire à Roubaix, rue Neuve, n° 9.

### Ville de Roubaix

Place de la Nation, n° 27 (à l'angle de la rue Lunéville)

## UNE MAISON

à usage de fruit commerce. Libre d'occupation.

**A VENDRE**

sur la mise à prix de 10 000 fr.

Le JEUDI 10 JUIN 1920, à 14 heures de l'après-dîner pour commencer à 15 heures précises, en l'étude de Me DECHANGE. 5700

Etudes de Me DECHANGE et Me BAYART, notaires à Roubaix.

### VILLE DE ROUBAIX

Rue des Sept-Ponts et rue du Nouveau-Monde

## UNE PROPRIÉTÉ

comprenant divers bâtiments avec 7.350 mq de fonds et terrain environ et 6.151 m2 d'après cadastre.

**A VENDRE**

Le MARDI 8 JUIN 1920, à 2 heures de l'après-midi, pour commencer à 2 heures précises, en l'étude de Me DECHANGE, sise rue Neuve, n° 9.

MISE A PRIX PROPOSÉE : 75.000 francs. 5751

Le LUNDI 14 JUIN 1920, à 3 heures très précises, Me BAYART, notaire à Roubaix, rue Neuve, 41, procédera en son étude, à l'adjudication publique et volontaire de

## 3 MAISONS

à Roubaix, rue Newton, n° 35, 36, 38, dont une avec atelier à usage de serrurerie, libre d'occupation, une autre louée après-guerre, et la troisième louée avant-guerre

(Voir les affiches). 5756

**HOTEL TERLINCK.** « Coxyde. » S'y adresser renseignements. Villas à vendre ou à louer. 52-24

**MENAGE** sans enf. des, louer maison ou demi-maison ou appartem., préfer Rx ou Bl.-S.-Ad. 30, r. Blanchemaille, Rx, ou 4, r. St-Quentin, Bl.-S. 26441d

**JE CHERCHE** établissem. industriel ou maison avec terrain de suite à vendre ou à louer. Ecr. init. H.C. au jl. 26439d

**FABRICANT** serait acheteur d'un tissage de 100 à 150 métiers, si possible avec force motrice. Ecr. init. O.C. au bureau du journal. 26444d

**ON DESIRE ACHETER** à Tourcoing ou proximité, maison avec grand jardin et libre d'occupation. Ecr. init. X.E.E. au bur. du journal. 26442d

**100 FRANCS récompense** à qui procurera maison ou appart. bon garni, cuis., 2 ou 3 ch. à Rx ou Wattr. proxim. Labour. Ecr. init. F.C. au jl. 26436d

**ON DEMANDE A ACHETER** une maison avec jardin, de préférence dans le quartier du Fresnoy, sur Roubaix. S'adr. ou écrire : 68, rue des Fabricants, Roubaix. 26431d

**DESIRE REPRENDRE** maison à usage de commerce dans les quatre à Rx, mais petite reprise. Ecr. X.X. au jl. 26338

**A VENDRE** Maison extrême frontière, à Herseaux (Belgique) à usage d'estaminet et d'épicerie, avec jardin. S'ad. 43, au Mailon. 26316

## Usine à vendre

BELLE USINE avec terrains, dépendances, bureaux, maisons de directeur et concierge, raccordée chemin de fer, proximité canal, aux environs immédiats Gand (Belgique), à vendre. — S'adresser au bureau du journal, sous init. G.L.G.B. 52760

**ON RECHERCHE** petite maison avec ess. confort. Crédirier. Ecr. L.B. au journal. 26418

**BOIS ACHETEUR** jolie petite maison à usage de commerce dans rue passagère à Rx Ecr. init. V.X. au journal. 26329

**A VENDRE** rue de Tourcoing : 3 maisons de commerce, 27, 29, 31 et 3 maisons ouvrières, pour 30 000 fr.

2 maisons de commerce, 43, 45, pour 17 000 fr.

Cour St-Pierre, 11 maisons à étage pour 28 000 fr.

4 maisons de commerce, n° 32 et 34, grand derrière, pour 35 000 fr.

2 maisons de commerce, n° 191-193, face usine, 30 000 fr.

Jiles Grenier, 84, maison de commerce, 30 000 fr.

Comptoir Immobilier de Rouba